



2021-84

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt et un, le 1^{ER} octobre à 18h45
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 13/09/2021

Présents : Franck PAILLON, Michel BEGON, Danièle VALLERY,
Laëtitia PRADINES, Denis CLAMENS, Raymonde HABOUZIT,
Patrice LHOSTE, Roland SEUX, Valérie GAGNE,
Christiane PAUZON, Gilles AUDRAS, Thierry SOLEILHAC,
Christian GIRARD, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE,
Bernadette PELISSIER, Sabine JOUVHOMME

Excusés :

Serge ABOULIN, qui a donné procuration à Raymonde HABOUZIT
Christine SIMON qui a donné procuration à Valérie GAGNE

OBJET : REGIME INDEMNITAIRE RIFSEEP, PLAFONDS MAXIMUM C.I.A.

Monsieur le Maire rappelle les modalités d'attribution du RIFSEEP, validé par le conseil municipal selon délibération 2017-90 du 18 décembre 2017.

Afin d'attribuer le complément indemnitaire annuel au personnel communal pour l'année 2021, il propose une évolution comme suit des montants maxima qui restent en deçà de la limite du plafond global des primes octroyées aux agents de l'Etat :

Catégorie A

ATTACHES TERRITORIAUX ET SECRETAIRES DE MAIRIE		
GRUPE DE FONCTIONS	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	MONTANT MAXIMUM CI
Groupe 1	Direction Générale des Services	2285 €

Catégorie B

ANIMATEURS TERRITORIAUX		
GRUPE DE FONCTIONS	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	MONTANT MAXIMUM CI
Groupe 1	Direction d'une structure, Responsable d'un ou de plusieurs services, ...	1195 €

**Catégories C**

ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX		
GROUPE DE FONCTIONS	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	MONTANT MAXIMUM CI
Groupe 2	Secrétariat, Assistant de Direction Comptable	480 €
ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE		
GROUPE DE FONCTIONS	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	MONTANT MAXIMUM CI
Groupe 1	Responsable d'une structure : médiathèque	990 €
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX ET AGENT DE MAITRISE		
GROUPE DE FONCTIONS	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	MONTANT MAXIMUM CI
Groupe 1	Responsable du service technique	990 €
Groupe 2	Agents du service technique	480 €
Groupe 3	Agents des écoles Agents d'entretien	430 €
AGENTS TERRITORIAUX SPECIALISES DES ECOLES MATERNELLES		
GROUPE DE FONCTIONS	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	MONTANT MAXIMUM CI
Groupe 3	ATSEM	430 €

2021-84



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE les montants maxima du Complément Indemnitaire Annuel (C.I.A.) de la RIFSEEP comme explicités ci-avant ;
- RAPPELLE que le C.I.A. fera l'objet d'un versement suivant la réalisation des entretiens professionnels avec l'attribution par arrêté individuel ;
- DIT que toutes les autres dispositions de la RIFSEEP validées par la délibération 2017-90 du 18/12/2017 restent applicables ;
- DIT que les crédits correspondants sont prévus au budget.

Le Maire
Franck PAILLON

Fait et délibéré le 01/10/2021
Pour extrait certifié conforme

